MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

En 2027, devenez ingénieurs des travaux publics de l'État

Titulaire d'un diplôme bac +5
doté d'une forte expertise ou ingénieur diplômé ?

Rejoignez nos ministères par une voie simplifiée : **le concours sur titres**

Le concours sur titres, qu'est-ce que c'est ?

Vous êtes recruté-e-s directement comme fonctionnaire, dans votre domaine de spécialité, sans épreuve écrite.
Vous êtes présélectionné-e-s par un jury, sur la base de vos diplômes, vos travaux réalisés et de votre parcours professionnel. Vous avez ensuite un entretien avec un jury qui retiendra les profils les plus adaptés, dans la limite du nombre de postes à pourvoir.

6 spécialités

- *Géologie et géotechnique*
- *Aménagement-urbanisme-habitat-paysage*
- *Infrastructures et services transports*
- *Navigation et sécurité*
- *Prévention des risques naturels*
- *Numérique et valorisation de la donnée (nouveau)*



WEBINAIRE D'INFORMATION

Un webinaire est organisé le mercredi 2 décembre 2026 à 13h pour informer les candidats, avec le lien suivant :

Pourquoi devenir ingénieur-e des travaux publics de l'État ?

- Pour intégrer un corps de la fonction publique de l'État exerçant des missions à fort contenu scientifique et technique, sur des emplois de terrain et souvent comme manager.
- Pour exercer ses compétences au service d'une multitude de services de l'État et d'établissements publics, ce qui permet de construire des parcours professionnels riches et variés.

Une acculturation à la fonction publique et quelques semaines de formations techniques sont prévues pour vous accompagner lors de votre prise de fonction.



Conditions d'accès

Être titulaire d'un diplôme Bac+5 (niveau 7) ou d'une qualification équivalente dans la spécialité de recrutement.
Le titre d'ingénieur n'est pas obligatoire : **un master suffit !**

Rémunération

La rémunération d'un-e ingénieur-e des travaux publics de l'État évolue en fonction de son ancienneté, de sa progression dans le corps et de ses prises de responsabilité.

- En administration centrale et services déconcentrés d'Île-de-France : **31 920 € nets/an** en moyenne lors du premier poste (sans expérience préalable) et **35 256 € nets/an** après 5 ans.
- Dans les autres services déconcentrés : **30 000 € nets/an** en moyenne lors du premier poste et **33 120 € nets/an** après 5 ans.

Votre expérience professionnelle passée peut également être valorisée dans votre rémunération.



Calendrier

- **Inscription** : du lundi 16 novembre 2026 au 4 janvier 2027
- **Auditions** : du 12 au 16 avril 2027
- **Prise de poste** : mercredi 1er juillet 2027

territoires écologie

La date limite d'inscription est le 4 janvier 2027

Pour en savoir plus et s'inscrire

23254 DICOM / MTE - Novembre 2026